

L'info praline

Infos trimestrielles de la commune de Praz-sur-Arly

N° 9
mai
2012

**LES GRANDS
PROJETS
2012**
Page 3

**FUSION
DES TAUX
D'IMPOSITION**
Page 6

TNT
TOUT FONCTIONNE !
Page 8

Bientôt
le nouveau
PLU

Le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 25 janvier 2011 et a validé les modalités de concertation. Un registre est mis à disposition du public depuis plusieurs mois et une nouvelle réunion publique est programmée le 19 juin à 19h. Il s'agira de présenter le PLU plus en détail.

La suite de la procédure va consister à finaliser le document de zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation. La réflexion devrait être achevée cet été. Après la consultation des personnes publiques associées, l'enquête publique pourrait se tenir en fin d'année 2012.

Lire la suite Page 4

le mot DU MAIRE

LA STATION À NIVEAU FACE À LA CONCURRENCE

L'hiver est terminé depuis peu. L'heure est donc aux premiers bilans et l'on peut considérer cette saison d'hiver comme positive. L'abondance de neige aura tordu le cou - au moins partiellement - à la crise économique qui règne toujours. Nul, pourtant, ne se déclarait serein avant les vacances de Noël. La conjoncture était, et reste, mauvaise. De plus, chacun sait que les périodes qui précèdent une campagne présidentielle ne sont jamais propices aux bonnes affaires, le public restant attentiste.

Alors, certes, la consommation n'aura pas été exceptionnelle selon les dires des commerçants. Mais, pour ces mêmes professionnels, la conjoncture laissait craindre bien pire. Les clients étaient là, même s'ils étaient plus économes, et les entreprises ont bien travaillé.

Mieux, notre domaine skiable a battu tous les records de vente (voir ci-dessous). De ce point de vue, la station vit un moment historique et démontre qu'en investissant, elle s'est remise à niveau face à la concurrence. Nous pouvons être fiers du chemin accompli en quelques années avec notre partenaire Labellemontagne, les professionnels de la montagne et les propriétaires fonciers. Le produit "Praz" est maintenant pris très au sérieux par la concurrence.

Alors, si l'on ne peut tout de même pas dire "la crise, connaît pas", la station montre toute sa solidité face au pire marasme économique que nos pays aient connu depuis longtemps. C'est un véritable encouragement pour tous les Pralins. Le signe, aussi, qu'il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin...



Elections législatives :

1^{er} tour le dimanche 10 juin ; 2^e tour le dimanche 17 juin.

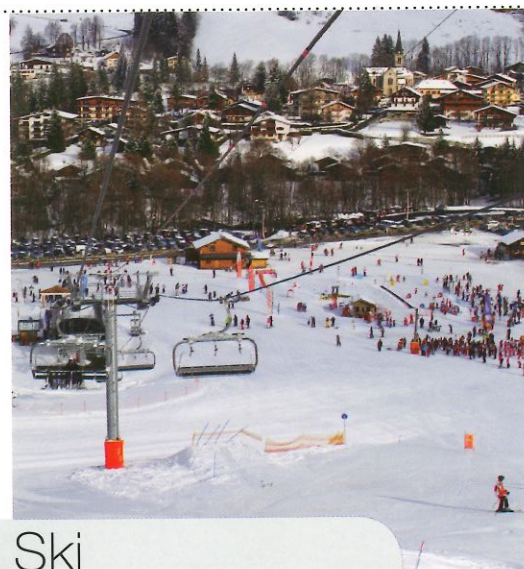
PLU : réunion publique le mardi 19 juin à 19h

Séances publiques du Conseil Municipal les 18 juin et 9 juillet à 20h.

Ces événements ont lieu en salle du Conseil Municipal.

ELECTIONS LÉGISLATIVES NOUVELLE CIRCONSCRIPTION

Les 10 et 17 juin, vous élirez votre député. Événement, Praz-sur-Arly fait partie d'une toute nouvelle circonscription, la sixième du département (il n'y en avait que cinq auparavant). Ce nouveau découpage de la carte électorale, qui entre en application à l'occasion de ces élections, est dû au fait d'un accroissement démographique en Haute-Savoie. Cette nouvelle circonscription regroupe les cantons de Chamonix, Cluses, Saint-Gervais, Sallanches, Samoëns, Scionzier et Taninges.



Ski Nouvel HIVER RECORD

L'an dernier, Labellemontagne avait signé un record absolu avec 2,8 millions d'euros CA (avant répartition). Cet hiver 2011/2012, ce record a été pulvérisé, le CA dépassant 3,2 millions d'euros. Des éléments très encourageants, qui montrent que Praz est devenue attractive après les investissements réalisés ces dernières années.

Projets 2012

ROUTE DE BOUCLAGE DE LA ROSIÈRE

Le nouveau pont de la Rosière sera reconstruit et une voie plus large sera créée jusqu'à la RD1212 qui recevra un nouveau carrefour.

Fin des travaux : octobre.

Budget : environ 2 millions d'euros, avec le soutien du Conseil Général et de l'Etat.

MINIGOLF PAYSAGER D'ART SINGULIER

Un nouveau site, aux Belles, mêlant loisir familial et culture avec la participation d'une vingtaine d'artistes, pour les petits et les grands !

Livraison : juillet.

Budget 150 000 € ht dont 80 000 € d'aides du Conseil Régional et 36 000 € de l'Europe.

PRÉPARATION D'UN PROGRAMME DE LOGEMENTS AIDÉS

La commune travaille à un programme de 15 logements à Meuret (ancien terrain de foot). La municipalité espère un dépôt de permis de construire en fin d'année afin d'apporter au plus vite une nouvelle offre de logements pour les habitants qui doivent affronter la raréfaction des appartements disponibles et des loyers élevés.

ECLAIRAGE DES BERGES DE L'ARLY

Fin des travaux lancés à l'automne 2011 pour éclairer les parcours piétons des berges et les jeux des Belles. Une opération favorisant la mobilité douce. Pour vous rendre aux soirées du chapiteau des Varins, laissez dorénavant votre voiture au garage !

Fin des travaux : juin.

Budget : 230 000 € ht dont 58 000 € d'aides du Conseil Régional et 93 000 € du SYANE.

LES AUTRES PRINCIPALES ACTIONS

DE L'ANNÉE :

- Lancement de l'étude pour la nouvelle place de l'église, intégrant un plateau ralentisseur sur la RD1212 devant l'école.
- Extension du réseau d'eau et d'assainissement à Réon et aux Thouvassières.
- Etude pour la création d'un plan d'eau.
- Etude pour la réalisation d'une salle des fêtes.
- Réhabilitation des alpages des Evettes.
- Balisage définitif du nouveau sentier raquettes des Thouvassières, qui a remporté un franc succès cet hiver.



Le PADD base du futur PLU

UNE PREMIÈRE PHASE D'ÉTUDE, POUR LA RÉVISION DU PLU, A CONSISTÉ À ACTUALISER LE DIAGNOSTIC COMMUNAL ISSU DU PLU PRÉCÉDENT. LE CONSEIL MUNICIPAL A ENSUITE TRAVAILLÉ SUR LE DEVENIR DU VILLAGE. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT RETENUES ONT ÉTÉ TRANSCRITES DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD).

CE PADD A ÉTÉ DÉBATTU LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2011

Au niveau macro-territorial, la commune de Praz-sur-Arly se situe au cœur du Val d'Arly et se situe à la jonction de deux domaines skiables : l'Espace Diamant et Evasion Mont Blanc. Ces deux domaines, bien que non reliés entre eux, forment un même bassin de vie et touristique. Du point de vue du fonctionnement urbain, Praz est étroitement liée à Megève.

Praz a connu, ces dernières années, la croissance démographique la plus importante des communes du Pays du Mont Blanc (+ 2,8% annuel contre 0,5% en moyenne). Cette croissance s'explique, entre autre, par l'attractivité de la commune en terme de prix du logement, notamment en comparaison avec Megève.

L'attractivité de la commune entraîne :

- le développement des déplacements pendulaires (domicile/travail)
- une tension sur l'offre de logements permanents
- un début d'étalement urbain

A partir de ce constat, trois enjeux ont été identifiés pour la révision du PLU :

- maîtriser la croissance démographique en contenant la population à environ 1.700 habitants à l'horizon 2020 (+ 300 habitants environ par rapport à 2007) ;
- valoriser le centre-bourg en renforçant l'« intensité urbaine » de ce secteur ;
- optimiser l'économie touristique en développant le parc touristique marchand et en complétant l'offre de loisirs.

De cela découle une série d'objectifs.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PADD

Affirmer la vocation de centralité du chef-lieu

Cette volonté de renforcer la centralité de la commune trouve son expression dans plusieurs objectifs :

- pérenniser les commerces du centre-village,
- renforcer l'attractivité et l'animation du cœur de village.

Il convient de densifier le centre du village et « remplir les dents creuses » du tissu urbain. Ces dispositions sont conformes à l'esprit du Grenelle de l'Environnement.

Le cœur du projet se situe au niveau de l'église. Des orientations d'aménagements sont nécessaires pour aménager, valoriser et urbaniser au mieux les terrains vierges derrière l'édifice religieux (accès, commerces, logements, nouvelle place) et affirmer une centralité désaxée de la RD1212.

Le projet prévoit également la création d'une route de liaison le long du torrent du Praz avec réalisation de places de stationnement.

La requalification de la RD1212 par des aménagements adaptés permettra de rendre l'espace public plus convivial et de sécuriser les déplacements piétons.

Compléter l'offre de loisirs

Cet objectif passe notamment par la réalisation de deux projets :

- le réaménagement du front de neige,
- la création d'un plan d'eau vers Cassioz.

Outre la création de lits marchands (résidences de tourisme, hôtels, services et logements saisonniers inclus), le projet de réaménagement du front de neige prévoit la création d'une centaine de lits à vocation de logements permanents et de logements en locatif aidé (afin de maintenir la vie toute l'année), un centre de balnéothérapie, une garderie touristique, une salle des fêtes, une salle hors sac, des locaux pour l'ESF et les remontées mécaniques, un parking souterrain, des commerces et restaurants, une passerelle pour relier les deux rives de l'Arly.



Offrir une diversité de l'habitat

Pour répondre aux besoins en logements aidés, la commune envisage trois projets :

- au centre du village, derrière l'église (20 % de logements aidés dans le programme),
- dans le secteur de Meuret (15 logements),
- sur le front de neige.

Développer le parc touristique marchand

La commune ne dispose que d'un faible taux d'hébergements touristiques « professionnalisés » (ou banalisés) : seul 1/3 de la capacité d'accueil est commercialisé. L'objectif est d'atteindre un taux de 50 % afin de pérenniser le tissu économique et commercial local.

Pour cela, la commune souhaite dédier environ 4 hectares aux lits marchands pour la création de 1700 lits environ dont 1 200 lits sur le front de neige (3 hectares).

Préserver le potentiel agricole et économique

Un soin particulier a été porté afin de conserver une agriculture vivante.

- Les terres à fort potentiel agricole sont protégées.
- Le développement résidentiel à proximité des bâtiments d'élevage est maîtrisé afin d'éviter tout effet d'encerclement et pour préserver les parcelles de proximité.
- Les accès directs entre les exploitations et les terres sont maintenus.

Les autres objectifs affichés

- gérer les problèmes de stationnement et de circulation et favoriser la mobilité douce.
- protéger le patrimoine architectural
- maîtriser le développement urbain, freiner son étalement
- préserver les espaces naturels remarquables et les corridors écologiques.

Fusion des taux d'imposition

QUE LES CONTRIBUABLES NE SOIENT PAS SURPRIS,
LES LIGNES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES
FUSIONNERONT EXCEPTIONNELLEMENT EN 2012,
CE QUI VA PERTURBER LES HABITUDES
EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION.

Taux d'imposition 2012

Taxe d'habitation	21,02%
Taxe foncière bâti	16,66%
Taxe foncière non bâti	135,72%
Taux de la CFE	29,37%



L'Etat a décidé d'apporter une subvention supplémentaire aux communes qui décident de renoncer à la fiscalisation des syndicats intercommunaux (à savoir – pour Praz – le Syndicat Mixte Pays du Mont-Blanc). Ceci a été lancé dans le cadre d'une dotation supplémentaire du fond de compensation de la suppression de la taxe professionnelle qui s'élèverait à environ 24 000 euros pour Praz.

Le Conseil Municipal a donc décidé de renoncer à la fiscalisation intercommunale. Cette année, la municipalité versera directement sa participation au Syndicat Mixte via le budget communal.

La colonne "syndicat de communes" de votre feuille d'impôt sera donc vierge en 2012. Cette part fusionne avec les taxes revenant habituellement à la commune. En aucun cas il ne s'agit d'une augmentation des impôts revenant à Praz.

Il convient, en revanche, de préciser que les nouveaux taux votés ne sont pas le total des taux communaux et intercommunaux de 2011. La participation appelée par le Syndicat Mixte varie, en effet, chaque année en fonction des besoins et des investissements du Syndicat. Or, cette participation est en augmentation en 2012...

La Poste a déménagé LE SERVICE POSTAL À SHERPA



Depuis le 1^{er} décembre 2011, le bureau de Poste a fermé, victime d'une forte érosion du nombre de clients au fil des ans. Un phénomène national, dû notamment aux services proposés sur Internet, mais qui a des conséquences plus visibles dans les communes où l'activité était déjà limitée.

La Poste a donc préféré passer une convention avec M. et Mme Ivanovic, propriétaires de la supérette Sherpa, qui ont installé un Relai Poste Commerçant dans leur local. Ce relai est en service depuis décembre. Vous pouvez y effectuer vos habituelles opérations postales (affranchissement des lettres et colis, achat de timbres, recommandés...) et des opérations bancaires (dépôts de chèques, retraits d'espèces). Mandats et téléphonie ne sont, en revanche, pas proposés.

Avantage du Sherpa, toutes ces opérations sont réalisables 7 jours sur 7 ! Quant au distributeur de billets, il est toujours disponible sur la façade de la mairie.



Romane Toulouse Ski Club Praz sur Arly



En ski alpin, Thomas Fanara, notre géantiste, brille toujours en Equipe de France, et s'avère être un sacré porte-drapeau pour Praz. Il a été, hélas, victime d'une luxation à l'épaule à Bansko, alors qu'il faisait une superbe course. Cela a coupé sa saison. Il a toutefois pu faire les deux dernières courses et terminer notamment 5^e à Schladming, son plus beau résultat de l'hiver !

Cela inspire visiblement nos jeunes Pralins, particulièrement Romane Toulouse et Noa Duville, qualifiées pour les championnats de France benjamins. Elles y ont fait de beaux résultats dont une 2^e place en géant pour Romane.

Fin mars, ces deux graines de championnes ont fait plus fort encore en se qualifiant pour la « Scara » (considérée comme les Championnats du Monde des jeunes). Noa a terminé 28^e et Romane a fait une magnifique 3^e place !!! De quoi placer bien des espoirs en elles pour l'avenir !



En ski alpinisme, le team Praz Montagne a fait une très bonne saison. Et son coureur le plus emblématique, Yannick Buffet, s'est offert trois médailles d'argent aux Championnats d'Europe, un titre de Champion de France, des records de montée à Praz et à Courchevel... Quelle forme !

Praz est aussi représenté en traîneau à chiens. Marc Joguet a signé deux podiums en Championnat National et, surtout, une 3^e place aux Championnats d'Europe, manquant l'argent pour seulement 14 secondes.

Chez les filles, Sandrine Muffat a terminé la Femundlopet, une course norvégienne longue distance de 400 km. C'est déjà un exploit pour une jeune de 25 ans. Mais elle s'est même offerte la 6^e place de la catégorie huskies. Cela lui a valu de rentrer, cet hiver, en Equipe de France.

Enfin, Praz accueillait, en mars, les 2^e Championnats de France de Yooner. L'événement a eu beaucoup de succès et Praz s'est offert un podium grâce à Pierre-Jean Bessy !

Sport

Les Pralins

BRILLANT

L'HIVER A PARTICULIÈREMENT RÉUSSI AUX PRALINS. VOICI UN APERÇU DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SAISON.

MAI 2012